



# LE PÉRISCOLAIRE À SAINT-GRÉGOIRE

*Comprendre le fonctionnement des temps périscolaires*

RÉUNION D'INFORMATION AUX FAMILLES



# Le périscolaire en un coup d'œil

À SAVOIR



Accueil du matin

7h30 – 8h20



Temps du midi

12h00 – 13h50



Ateliers du midi

12h45 – 13h45 (période de  
vacances d'automne à  
vacances de printemps)



Accueil du soir

16h45 – 18h45



Étude surveillée

Lun/Mar/Jeu · 17h15 –  
17h45



Bon à savoir

Chaque famille peut composer librement le parcours de son enfant : accueil du matin, restauration, accueil du soir et étude surveillée.



# Accueil du matin

MATIN

Maternelle et élémentaire



7h30

8h20

Ouverture de l'accueil

Fin de l'accueil, entrée en classe

- Accueil non déclaré Jeunesse et Sport
- Aucune inscription nécessaire sur le portail famille
- Lieu : salles périscolaires Paul-Émile Victor
- Accès par le hall d'accueil général de l'école
- Tarification selon le quotient familial (QF), facturée au  $\frac{1}{4}$  d'heure



## À retenir

Pas de réservation à faire : les familles déposent leur enfant librement entre 7h30 et 8h20, salles périscolaires Paul-Émile Victor.



# Le temps du midi

MIDI

Fonctionnement général · 12h00 – 13h50



## Un temps encadré et déclaré

- Le temps du midi est déclaré Jeunesse et Sport
- Cette déclaration implique des taux d'encadrement précis, garantissant la sécurité des enfants



### Bon à savoir

Le temps du midi se déroule de 12h00 à 13h50. Il n'est pas possible de quitter ou d'accéder au périscolaire pendant cette période, entre 12h00 et 13h50, sauf autorisation spéciale.



### Maternelle

1 animateur  
pour 14 enfants



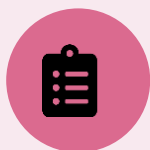
### Élémentaire

1 animateur  
pour 18 enfants



# Réserver le repas du midi

MIDI



## Réservation obligatoire

Toute présence au restaurant scolaire doit être réservée via le portail famille.



## Un délai à respecter

Inscription et annulation possibles au plus tard le midi de la veille du jour concerné.



## En cas d'oubli

Un repas non réservé fait l'objet d'une pénalité de 2,13 €.



### Attention

Si l'enfant fait l'objet d'un PAI, il faut tout de même effectuer la réservation via le portail famille. Une régularisation est faite au moment de la facturation par les services de la mairie



# Maternelle — le repas

MIDI

Au Boréal · service à table



## Deux services

1er service · 12h10 – 13h00

TPS – PS

2e service · 13h00 – 13h50

MS – GS

- Les enfants sont invités à goûter à tout, dans une démarche d'incitation à la découverte des aliments
- 3 personnes (ATSEM et animateurs) sont présentes pendant les repas
- Le pointage se fait lorsque les enfants sont à table.

## Après le repas

- Sieste des TPS à partir de 13h10, gérée par 2 ATSEM dans les dortoirs



### À retenir

2 animateurs/ATSEM sont présents par cour pour accompagner les enfants.



# Maternelle — sieste et cour

MIDI

*Trois temps bien distincts*



## Le repas

Au Boréal, service à table en 2 services (TPS-PS puis MS-GS).



## La sieste

Les TPS partent à la sieste à partir de 13h10.  
2 ATSEM gèrent les dortoirs.



## La cour

Les enfants qui ne font pas la sieste rejoignent la cour, avec 2 animateurs/ATSEM par cour.



# Élémentaire — le restaurant scolaire

MIDI

*Au Boréal*



## L'arrivée au Boréal

- Le pointage se fait à l'entrée du Boréal
- Les enfants passent par groupes de classes
- 2 animateurs sont présents dans le Boréal

## Priorités de passage

- Enfants ayant besoin de soins
- Brigadiers (participent aux règles de vie au Boréal)
- Rendez-vous médicaux
- Ateliers du midi



### Bon à savoir

Pour les enfants bénéficiant d'un PAI, les paniers repas doivent être déposés au Boréal le matin.

Les inscriptions aux brigadiers se font en début de période ; les brigadiers changent à chaque période, sauf s'il reste des places disponibles.



# Au restaurant scolaire

MIDI

Autonomie et responsabilisation



- Les enfants ne sont pas obligés de manger les aliments qu'ils n'aiment pas

*Objectif : poursuivre l'accompagnement vers l'autonomie et le choix, après le travail d'incitation à la découverte réalisé en maternelle et poursuivi dans les familles.*



## Entrées et desserts

Self-service : les enfants choisissent librement.



## Le plat principal

Les enfants demandent eux-mêmes la quantité souhaitée. Aucune obligation, et toujours du rab pour ceux qui ont encore faim.



## Après le repas

Les enfants débarrassent et effectuent le tri sélectif sous l'œil attentif des brigadiers, puis retournent librement dans la cour.



# Élémentaire — la cour

MIDI

*Des règles de vie, pour le bien-être et la sécurité de tous*



- Les animateurs sont positionnés à des points stratégiques de la cour
- Un animateur référent pour les blessures et les problèmes de santé
- Un animateur référent pour les conflits
- Passage aux toilettes limité à 2 enfants à la fois, pour éviter les attroupements
- Le city stade fonctionne selon un planning, par jour, par activité et par niveau de classe
- Jeux, billes et autres objets personnels ne sont pas autorisés dans la cour



## Attention

Il n'est pas possible de quitter ou d'accéder au péricolaire entre 12h00 et 13h50, sauf autorisation spéciale.

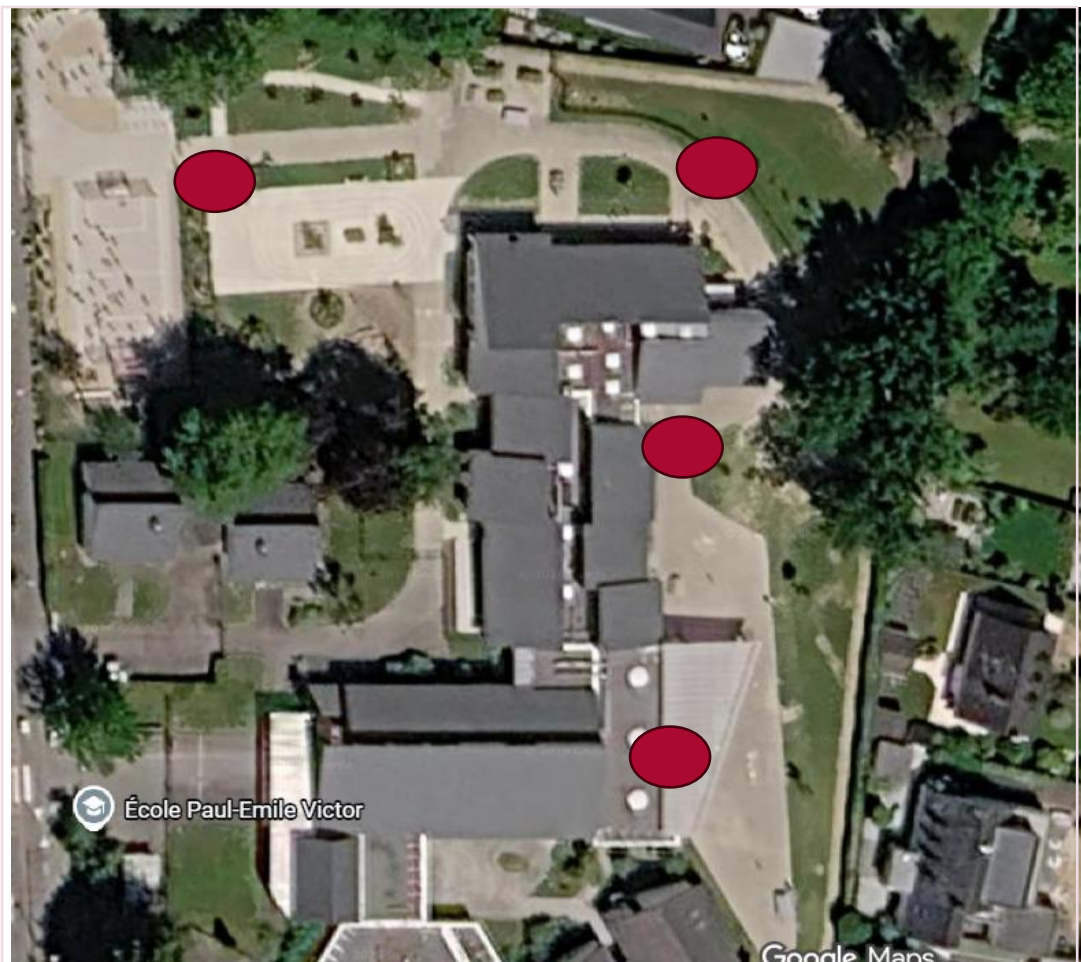


## À retenir

Un groupe de 4 enfants, les « Bienveilleurs », veille au bien-être de leurs camarades dans la cour — un repère rassurant pour tous les enfants. Cela rentre également dans la démarche de responsabilisation.



## Zones occupées, bibliothèque, couloir



Plan aérien — École Paul-Émile Victor

### Zones de la cour occupée

Les zones marquées d'un rond rouge sont obligatoirement occupées par un animateur. L'objectif est d'avoir la visibilité sur l'ensemble des lieux de la cour.

### Bibliothèque

Ferme à 13h00. Le nombre d'enfants accueillis est défini par les enseignants

### Couloir

Interdit sur le temps du midi.



# Les Bienveilleurs et les brigadiers

MIDI

*Des enfants engagés au service du collectif*



## Les Bienveilleurs

- Ils veillent au bien-être de leurs camarades dans la cour
- Un groupe de 4 enfants
- Un rôle qui valorise l'entraide entre enfants



## Les brigadiers

- Veillent au bon respect du tri et participent aux règles de vie au Boréal
- Inscriptions en début de période, changement chaque période
- Exception : ils peuvent rester si des places sont disponibles



# Les ateliers du midi

MIDI

*De vacances d'automne à vacances de printemps*



12h45



Début de l'atelier

13h45



Fin de l'atelier

- Inscription directement dans la cour, auprès d'un animateur
- Les inscriptions se font la semaine précédant les vacances de la période suivante
- Les ateliers sont gratuits



## Bon à savoir

Nous privilégions le turn-over des enfants après chaque période de vacances : un enfant ne peut normalement pas refaire le même atelier la période suivante, sauf s'il reste des places.



# Programme des ateliers du midi

MIDI

Période: vacances d'automne/vacances de printemps



| <u>Niveau</u>          | Jour                   | Musique | <u>Arts plastiques</u> | Volley | Badminton | Théâtre | Escrime | Bureau des sports |
|------------------------|------------------------|---------|------------------------|--------|-----------|---------|---------|-------------------|
| <b>CP – CE1</b>        | <b>Lundi</b>           | ✓       | ✓                      |        |           |         |         | ✓                 |
|                        | <b>Jeudi</b>           |         | ✓                      |        | ✓         |         |         | ✓                 |
| <b>CE2 – CM1 – CM2</b> | <b>Mardi</b>           |         |                        | ✓      | ✓         | ✓       |         |                   |
|                        | <u><b>Vendredi</b></u> | ✓       |                        | ✓      |           |         | ✓       |                   |

## Informations pratiques

- Capacité maximale : 14 participants par atelier (Exception : atelier Théâtre limité à 12 participants)
- Horaires : 12 h 45 à 13 h 45.
- 3 activités proposées chaque midi.



# Accueil du soir

SOIR

Fonctionnement général · 16h45 – 18h45



16h30

16h45

17h15

18h45

Ouverture — gratuit

Début de la facturation

Départs possibles (après le goûter)

Fermeture

## Encadrement (accueil déclaré Jeunesse et Sport)

Maternelle

1 animateur pour 14 enfants

Élémentaire

1 animateur pour 18 enfants



### À retenir

Réservation via le portail famille, possible jusqu'au jour même avant midi. Tarification selon le quotient familial, facturée à la demi-heure. Le goûter est compris dans le tarif de la garderie du soir. Pénalité de 2,13 € en cas de présence non réservée.



# Maternelle — accueil du soir

SOIR

*Le parcours de votre enfant*



École

Fin de la journée de classe



Goûter au Boréal

16h45 – 17h15



Accueil du soir

Locaux du périscolaire, Paul-Émile  
Victor



Prise en charge par les familles

À partir de 17h15, via l'accueil général  
de l'école



# Élémentaire — lieux d'accueil du soir

SOIR



- L'animateur coordinateur reste dans la cour préau jusqu'à 16h45 au plus tard, afin d'attendre les parents. Le goûter est pris sur les lieux d'accueil du soir.



CP · CE1 · CE2

**Multifonction (Mille Loisirs)**

Récupération à partir de 17h15, devant le portail du Mille Loisirs.



CM1 · CM2

**Pass'âge (Local jeunes)**

Récupération à partir de 17h15, devant le Pass'âge.



# Qui peut venir chercher mon enfant ?

SOIR



## Une personne autre que les parents

- Elle doit être inscrite parmi les personnes autorisées sur le portail famille, ou
- Le service périscolaire doit en avoir été informé au préalable, par écrit



### Attention

Si les animateurs ne connaissent pas la personne, une pièce d'identité sera demandée.



### Bon à savoir

Pour qu'un enfant puisse repartir avec un frère ou une sœur, celui-ci ou celle-ci doit être âgé(e) d'au moins 12 ans.



# Règles de l'accueil du soir

SOIR



- Les bonbons et sucreries sont interdits
- L'accueil du soir ferme à 18h45

## À retenir — les horaires clés





# Étude surveillée

SOIR



## Quand ?

- Lundi, mardi et jeudi
- De 17h15 à 17h45
- Du 21 septembre au 17 juin

## Où ?

- CP et CE2 : au Boréal, salle adulte
- CE1 : bibliothèque de Paul-Émile Victor
- CM : salle polyvalente de l'école



### Attention

Réservez les deux prestations si vous souhaitez que votre enfant participe à l'étude : la réservation de l'accueil du soir seule ne suffit pas. La réservation se fait en même temps, sur le portail famille.



### Bon à savoir

Il s'agit d'une étude surveillée, assurée par un animateur (qui n'est pas enseignant). À la fin de l'étude, les enfants sont accompagnés vers leur lieu d'accueil du soir.



# Les réservations sur le portail famille

**À SAVOIR**

*Ce qu'il faut retenir, en un coup d'œil*



| Temps            | Réservation                          | Délai                             | Pénalité si non réservation |
|------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| Accueil du matin | Non requise                          | —                                 | —                           |
| Repas du midi    | Obligatoire                          | Au plus tard le midi de la veille | 2,13 €                      |
| Accueil du soir  | Obligatoire                          | Jusqu'au jour même avant midi     | 2,13 €                      |
| Étude surveillée | Obligatoire (avec l'accueil du soir) | Jusqu'au jour même avant midi     | —                           |
| Ateliers du midi | Sur place, dans la cour              | Semaine précédant les vacances    | —                           |

# Une journée type

De 7h30 à 18h45



## Bon à savoir

Ce parcours peut varier selon les besoins de chaque famille : les temps suivants (midi, soir et étude) se réservent indépendamment sur le portail famille. L'accueil du matin n'est pas à réserver.



# Merci de votre attention

*Pour toute question, l'équipe de la Direction Éducation – Enfance et Vie Scolaire reste à votre disposition.*



## Email

Maternelle: [I.thomas@saint-gregoire.fr](mailto:I.thomas@saint-gregoire.fr)

Elémentaire: [s.barthez@saint-gregoire.fr](mailto:s.barthez@saint-gregoire.fr)